

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE SEIZE et le 22 SEPTEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 16 SEPTEMBRE 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mmes Marie-Josée HENRARD - Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoint - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUÏ - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON

ABSENTS ET EXCUSES : M. Serge BALAO - Mme Nicole COUTANT - M. Bruno CASSEN -

M. Christophe BARDIN démissionnaire. En attente de la confirmation du suivant de liste.

#### POUVOIRS :

M. Serge BALAO donne pouvoir à M. André DROUIN

Mme Nicole COUTANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN

M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT

SECRETARE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

#### **OBJET : DRAC : CONVENTION DE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET DEMANDE DE SUBVENTION**

La Ville de Dax a amorcé en 2015 une nouvelle dynamique de coopération avec ses partenaires que sont la DRAC Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et le Département des Landes afin d'être un acteur visible dans le paysage culturel aquitain.

Après cette année d'expérimentation, le partenariat entre la Ville de Dax et la DRAC Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes pourrait être formalisé par la signature d'une convention de développement culturel pour la période 2016/2018, présentée en annexe.

Trois axes de coopération transversaux et pluriannuels ont été définis :

- un contrat territoire lecture afin de développer l'accès au livre et accompagner le projet de médiathèque,
- des résidences artistiques en lien avec les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville,
- une structuration de l'éducation artistique et culturelle et de la médiation afin de constituer un parcours artistique pour les jeunes élèves dacquois.

Ces axes ont été déclinés en programme d'actions culturelles qui se déroulera sur la saison culturelle 2016/2017 et qui sera annexé à la convention.

Le plan de financement s'équilibre en recettes et en dépenses pour un total de 144 300 € dont le détail est le suivant :

**CONTRAT TERRITOIRE LECTURE**

DEPENSES		RECETTES	
Jeunesse	13 100 €	DRAC	20 000 €
<i>Programmation événementielle jeunesse</i>	3 100 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	2 000 €
<i>Éducation Artistique et Culturelle</i>	9 000 €		
<i>Dépenses réparties sur l'année scolaire 2016/2017</i> <i>Transports scolaires</i>	1 000 €		
Rencontres d'auteurs	2 100 €	VILLE DE DAX	28 000 €
Réussite éducative – Révise ton BAC	500 €		
Développement et valorisation des collections	22 000 €		
Formations	2 000 €		
Valorisation temps de travail <i>(séances en crèches, Lire en short, portage à domicile...)</i>	9 000 €		
Communication	1 300 €		
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>		

**ACTIONS DE MEDIATION EN QUARTIERS PRIORITAIRES**

DEPENSES		RECETTES	
<b>Festival musique et danse</b> médiation artistique	5 000 € 16 000 €	DRAC	8 000 €
<b>Résidence « Etre ensemble »</b>	14 000 € en 2016 15 000 € en 2017	CONSEIL DEPARTEMENTAL	2 000 €
<b>Festival de la photographie</b> médiation artistique	2 000 € 10 000 €	VILLE DE DAX	40 000 €
Logistique	500 €		
Technique	1 500 €		
Communication	1 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>		<b>50 000 €</b>

**EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

DEPENSES		RECETTES	
PROJET RAVIE médiation	700 €	DRAC	7 000 €
Reste du projet	4 700 €	VILLE DE DAX	37 300 €
PROJET ORIGAMI médiation	2 000 €		
Reste du projet	6 500 €		
PROJET AOC médiation	500 €		
Reste du projet	8 900 €		
PROJET ISABELLE KRAISER médiation	3 000 €		
Reste du projet	11 000 €		
PROJET CHAINE DU LIVRE	1 500 €		
PROJET MEDIATION MUSEE	3 médiateurs en TP		
Technique	4 500 €		
Communication	1 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>44 300 €</b>		<b>44 300 €</b>

Les crédits correspondants aux dépenses et les recettes sont et seront inscrits au Budget Primitif de la Ville sur les exercices 2016 et 2017.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VALERIANE ALEXANDRE, CONSEILLERE MUNICIPALE  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

VALIDE le développement des actions culturelles détaillées dans les fiches ci-annexées et leur plan de financement,

SOLLICITE une subvention de la DRAC Aquitaine Limousin Poitou-Charentes à son taux maximum,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de développement culturel et tout document relatif à ces actions culturelles.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20160922-13-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 23 Septembre 2016*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».